

Catalogue 2025

Tel: 05 46 50 64 63 E-mail: contact@gerfiplus.fr

Réf. V1003

Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) : un parcours de vie sans rupture

OBJECTIFS

- Permettre aux acteurs intervenant auprès de publics en situation de handicap de mieux appréhender l'évolution de leur environnement et faciliter l'implication de tous dans une démarche de « co-responsabilités ».
- Proposer, conformément aux nouvelles orientations, une réponse individualisée à chaque personne dont la situation le nécessite, dans le respect du devoir collectif de « permettre aux usagers des établissements et services sociaux et médico-sociaux des parcours de vie sans rupture ».

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Études de cas, apports théoriques, législatifs, travail en sous-groupes

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Tout personnel travaillant auprès des personnes accueillies en établissements sociaux et médicosociaux

<u>Animation</u>: Formateur conseil en action sociale et médico-sociale, Directeur d'Ets

Nombre de participants : 12 personnes maxi

Durée: 3 jours, soit 21 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.





PROGRAMME Catalogue 2025

- Orientations nationales préconisées : une réponse accompagnée prenant en compte l'évolution de l'offre d'accompagnement et de soins et la mobilisation de l'ensemble des acteurs
- réponse territoriale accompagnée pour tous : contexte, évolution du droit commun et de l'offre sociale et médico-sociale, renforcement des liens entre les différents dispositifs
- renforcement de la place des bénéficiaires dans l'ensemble des instances
- Stratégie d'intervention face à l'évolution des besoins exprimés par les personnes
- démarche plus inclusive, adaptée à la prise en compte des différentes dimensions de la vie : scolarisation, emploi, accompagnement social
- échanges et partage d'information entre les différents professionnels
- le projet personnalisé dans le cadre du plan d'accompagnement global (PAG)
- Évolution des pratiques professionnelles des acteurs concernés : ARS, MDPH, conseils départementaux, associations gestionnaires d'établissements
- coordination étroite, information partagée, décisions d'orientation mieux suivies
- impact sur les pratiques professionnelles en ESMS et objectifs à atteindre à court et moyen termes
- Leviers des ARS pour accompagner à la modification de l'offre médico-sociale
- les outils de structuration de l'offre (renouvellement des autorisations, CPOM, dialogue de gestion) et autres outils pour un nouveau modèle tarifaire

